



Au sommaire

N°22 - 8 juillet 2020

Dérogation semis de CIPAN	1
Dérogation terres argileuses	1
Maïs	2
Pyrale, la protection doit être en place.	2
Colza	2
Réussir son colza 2020-2021	2
Divers	3
Lutte contre l'ambrosie	3
Jachère	4
Règles d'entretien des jachères	4

Dérogation semis de CIPAN

Dérogation terres argileuses

Si vous ne souhaitez pas semer de CIPAN en raison de vos terres très argileuses, il faut renvoyer le formulaire de déclaration à la DDT avant le 15 août.

- Le formulaire est à l'adresse suivante : <https://urlz.fr/do7w>
- Le mail de retour est : ddt-seef@puy-de-dome.gouv.fr

Pour rappel, cette dérogation n'est possible que pour les sols dont la teneur en argile est supérieure ou égale à 30%, dans les autres situations, le semis de CIPAN est obligatoire.

Cette dérogation n'est accessible que si vous avez réalisé un reliquat sur la parcelle, ou un pilotage de la fertilisation.

Mais

Pyrale, la protection doit être en place.

En moyenne sur la région, le vol marque une baisse, mais les captures sont plus marquées dans le nord limagne cette semaine. Le pic de ponte est en cours. (source BSV Auvergne de cette semaine).

Les pontes de pyrales (photo 1) et les larves (photo 2) doivent maintenant être visible sur les maïs.



Photo 2 : Ponte de pyrale



Photo 3 : larve de pyrale

Colza

Réussir son colza 2020-2021

La réussite du colza passe par un colza robuste à l'automne (photo ci-contre), pour qu'il soit capable de résister aux ravageurs comme l'altise. Ceci passe par un semis précoce, dès le 10-15 août.

Les pratiques culturales ont alors une influence majeure pour obtenir un colza robuste :

Le travail du sol et le mode de semis doivent permettre :

- d'obtenir un lit de semence favorable à un bon contact terre-graine, en évitant la gêne occasionnée par les résidus du précédent ;
- d'obtenir une structure du sol favorable à un bon enracinement du colza si le sol est tassé ;
- de limiter l'assèchement du sol en évitant les passages répétés ;



- de contrôler les adventices graminées et les ravageurs du sol, comme les limaces ou les rongeurs. A l'inverse, le semis direct permet d'éviter les levées d'adventices dicotylédones.

La date et la densité de semis : elles doivent permettre d'avoir une levée précoce et d'éviter une surdensité qui conduirait à des pieds chétifs.

L'objectif de peuplement doit permettre d'obtenir des pieds robustes et dépend du type de sol et de l'écartement de semis

Peuplement optimal à viser en fin de levée (en plantes par mètre carré ou par mètre linéaire)

Terres Inovia : L. Jung

	Sol profond, disponibilité en azote élevée (situation favorable à la croissance ; risque limité de stress hydrique au printemps)	Sol superficiel disponibilité en azote faible (situation peu favorable à la croissance ; avec risque de stress hydrique au printemps)
Ecartement 15 à 34 cm	25 à 35 plantes/m ²	30 à 35 plantes/m ²
Ecartement 35 à 44 cm	10 plantes/ml (≈ 25 plantes/m ²)	12 pl/ml (≈ 30 plantes/m ²)
Ecartement 45-50 cm (type betterave, tournesol)	10-12 plantes/ml (≈ 25 plantes/m ²)	14-15 pl/ml (≈ 30 plantes/m ²)
Ecartement 60 cm (type tournesol)	10 à 15 plantes/ml (≈ 20 à 25 plantes/m ²)	Non recommandé
Ecartement 70-80 cm (type maïs)	10 à 15 plantes/ml (≈ 15 à 20 plantes/m ²)	Non recommandé

La densité de semis, qui doit permettre d'atteindre le peuplement optimal, se raisonne en fonction des pertes attendues à la levée qui dépendent du type de sol et du mode de semis (moins de pertes avec un semoir monograine, plus de pertes en semis direct).

Retrouvez le guide colza de terres inovia en lien ICI : <https://www.terresinovia.fr>

Divers

Lutte contre l'ambrosie

La lutte contre l'ambrosie se déplace aux bordures de champ, l'année est très précoce, nous retrouvons donc des ambrosie qui ont déjà un fort développement (voir photo ci-contre) !

Il est donc important de les détruire mécaniquement ou chimiquement avant le début de la floraison.



Jachère

Règles d'entretien des jachères

Les dates d'interdiction de broyage des jachères commencent le **1 juin et se terminent le 10 juillet inclus**.

Il n'est pas possible de récolter les jachères, par contre les bandes tampons et les bordures de champ n'ont pas de contrainte.

